

APPI - APPEL A PROJETS PLURIDISCIPLINAIRE INTERNE

L'Université Lumière Lyon 2 ouvre, comme les années précédentes, un appel interne afin de mobiliser ses enseignant.es-chercheur.es dans des projets pluridisciplinaires qui peuvent s'inscrire dans des axes considérés comme prioritaires par l'établissement ou, à l'échelle nationale ou européenne, dans les thématiques définies dans le cadre du plan d'action de l'ANR ou du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020.

Les projets devront être originaux et s'inscrire dans **au moins deux champs disciplinaires, dont l'un au moins est couvert par notre établissement**. Ils impliqueront de faire travailler ensemble des chercheur.es issu.es d'au moins deux unités de recherche, labellisées ou non, dont au moins une doit avoir pour (co)-tutelle Lyon 2. Les projets pourront également s'appuyer sur d'autres collaborations scientifiques - avec mise en commun de moyens humains et financiers - ou impliquer des acteurs issus du monde socio-économique et culturel. Ils devront **faire l'objet d'une valorisation à destination de publics non académiques**.

Cet appel est ouvert à toutes les unités de recherche dont l'Université Lyon 2 est (co)-tutelle. Les dépenses en lien avec les projets pourront être effectuées entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 décembre 2020. La fourchette de financement ira de **5000 à 20 000 euros**. Les dépenses de toute nature sont éligibles (personnel, fonctionnement et équipement hors frais de gestion).

Les projets pourront s'inscrire dans un des deux axes définis ci-dessous. Le choix de l'un ou l'autre de ces deux axes est sans influence sur la probabilité du projet d'être financé :

- **Projet blanc**
- **Projet thématique / fléché selon les trois thématiques suivantes :**
 - 1) Travail et société
 - 2) Recherche et création artistique
 - 3) Manger : cultures, normes, comportements

Les projets seront expertisés par une commission composée, outre de la Vice-présidente chargée de la Recherche, de membres élu.es de la commission de la Recherche et de représentant.es des EA et des UMR dont l'Université Lyon 2 est (co)-tutelle. Ils seront instruits par deux évaluateur/trices, préférentiellement choisi.es au sein de cette Commission.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Le projet doit impliquer des chercheur.es et/ou des enseignant.es-chercheur.es, être coordonné par une unité de recherche rattachée au centre financier de la DRED et associer au moins une autre structure de recherche, labellisée ou non.
- Le projet doit s'inscrire dans au moins deux champs disciplinaires, dont l'un au moins est couvert par notre établissement. Ces champs disciplinaires devront être mentionnés dans le dossier de candidature
- Le/la porteur.se de projet doit être enseignant.e-chercheur.e à Lyon 2 (MCF ou PR) ou chercheur.se permanent.e CNRS (CR ou DR) hébergé.e à Lyon 2. Il/Elle ne peut soumettre qu'un seul projet. Un.e lauréat.e de la campagne 2018 de l'appel interne (APIC) ne peut pas soumettre de projet lors de cette campagne 2019, de même qu'un.e lauréat.e de la campagne 2019 ne pourra pas déposer de projet l'année suivante

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 86 rue Pasteur, 69 365 LYON Cedex 07
Tel. +33(0) 4 78 69 74 72 – dred.projets@univ-lyon2.fr
www.univ-lyon2.fr

- Un dossier complet doit avoir été rendu dans les délais (voir la rubrique « calendrier »). Il doit comporter la fiche projet, une lettre d'appui émanant de **chaque** entité partenaire du projet et un descriptif de 25 000 signes (espaces compris) complété par des annexes. Celles-ci comprendront une bibliographie, un tableau récapitulatif des chercheur.es impliqué.es dans le projet, un calendrier d'exécution et un budget prévisionnel détaillé par année civile et faisant apparaître les éventuels cofinancements

La durée du projet s'étendra du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2020

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

- **Qualité scientifique** : originalité et intérêt de la problématique, positionnement par rapport à l'état de l'art, pertinence de l'approche méthodologique, caractère pluridisciplinaire du projet, clarté et faisabilité
- **Mise en œuvre** : qualité et complémentarité du consortium, adéquation des moyens demandés
- **Impact** : les projets présentés devront déboucher sur des publications académiques mais aussi sur un dispositif de valorisation à destination de publics non académiques qui devra être décrit précisément : conférence(s) grand public (y compris dans le cadre de l'Université tous âges), base de données ou site Internet à destination du grand public ou de professionnels, application smartphone, capsule vidéo, web-documentaire ou documentaire, exposition, forme artistique, etc.

MODALITES DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature sont diffusés en même temps que la publication de ce règlement. Ils sont à adresser au format électronique au Pôle Projets de la DRED avant la clôture de l'appel.

CALENDRIER et PROCEDURE DE SELECTION

- Lancement de l'appel à projets : 5 décembre 2018
- Clôture de l'appel à projets : **21 janvier 2019**
Les porteur.es devront envoyer leur dossier au format PDF à dred.projets@univ-lyon2.fr
- Réunion de la Commission pour évaluer les projets et arrêter la liste des projets financés : mars 2019
- Publication de la liste des projets sélectionnés et envoi d'une information individuelle aux responsables scientifiques : fin mars 2019
- Ouverture des crédits pour les projets sélectionnés : **avril 2019**.

SUIVI DES PROJETS

Un rapport intermédiaire, à caractère scientifique et financier, devra être transmis à la DRED avant la fin de la première année du projet. Sa transmission conditionne le versement de la tranche de la seconde année.

Un rapport final, à caractère scientifique et financier, devra être adressé à la DRED dans les deux mois qui suivent la clôture du projet. La non production de ce rapport est susceptible d'entraîner le reversement total ou partiel de la subvention. Ce rapport sera transmis pour information aux élu.es de la Commission recherche lors du bilan annuel.

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 86 rue Pasteur, 69 365 LYON Cedex 07
Tel. +33(0) 4 78 69 74 72 – dred.projets@univ-lyon2.fr
www.univ-lyon2.fr

La subvention, gérée par l'unité de recherche Lyon 2 à laquelle est rattaché.e la.le responsable scientifique du projet, ne peut faire l'objet d'un reversement.

Les sommes non dépensées à la fin de chacune des deux années du projet ne seront pas reportées l'année suivante.

Contact :

Pôle Projets
Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales
Berges du Rhône - Bureau G104a
04.78.69.72.61
dred.projets@univ-lyon2.fr

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 86 rue Pasteur, 69 365 LYON Cedex 07
Tel. +33(0) 4 78 69 74 72 – dred.projets@univ-lyon2.fr
www.univ-lyon2.fr